

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2022



Programme Slime

Une solution pour agir contre la précarité énergétique

SOMMAIRE

03

Edito

04

Le Slime en bref

06

Le Slime en actions

10

Témoignages

11

Bilan financier

Conception et rédaction : CLER - Réseau pour la transition énergétique - Secrétariat de rédaction : Eléonore Vinois
Création graphique : www.empathiedesign.com - Photos : Guillaume Murat.

ÉDITO

Marie Moisan,
Coordinatrice
du programme Slime



**Engager
100 collectivités
dans un Slime
et accompagner
100 000
ménages
d'ici fin 2025**

Le programme Slime a été renouvelé en 2022 dans un contexte de tension énergétique. En toile de fond, la récession liée à la pandémie de Covid-19, puis une reprise économique mondiale avec des fortes incidences sur la disponibilité en énergie. L'augmentation des prix de l'énergie aurait du atteindre 54%*. Elle a été limitée à 28% pour les consommateurs résidentiels grâce à la prolongation tout au long de l'année 2022 du bouclier tarifaire mis en place fin 2021. Pour autant, les ménages les plus modestes ont subi de plein fouet cette hausse contenue mais brutale des prix et les constats sont implacables : les derniers chiffres du médiateur national de l'énergie font état d'une augmentation de 10% des interventions pour impayés de facture d'énergie en 2022 ; les phénomènes de restriction, voire de privation de chauffage, semblent avoir augmenté chez des ménages parfois déjà largement en sous-consommation.

Les enjeux liés à la détection et à l'accompagnement de ces familles sont plus que jamais essentiels et les besoins des familles comme des professionnels de terrain immenses. Fort des attentes exprimées par ces derniers, le CLER - Réseau pour la transition énergétique a doté le programme Slime de meilleurs financements pour la coordination des dispositifs Slime et les actions de suivi après une visite à domicile pour les ménages les plus fragiles qui ont besoin d'un soutien renforcé, le développement d'actions d'animation et de communication autour du programme.

Les objectifs d'ici 2025 : engager 100 collectivités dans un Slime et accompagner 100 000 ménages, grâce à un budget de 56 millions d'euros dédié au programme Slime sur 4 ans.

* Source : Alexandre Bourgeois & Raphaël Lafrogne-Joussier, «La flambée des prix de l'énergie : un effet sur l'inflation réduit de moitié par le bouclier tarifaire» (2022), Insee Analyses n°75, p.2.

UNE SOLUTION CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



En 2020, l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) comptabilise 3,5 millions de ménages en précarité énergétique. En y ajoutant les ménages qui se restreignent et déclarent avoir froid dans leur logement, cela représente 1 Français sur 5**. Avec la crise énergétique, ce chiffre risque d'augmenter dans les prochaines années.

Depuis 2013, le programme Slime est un **outil d'ingénierie territoriale** qui permet aux collectivités de développer une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique. Il vise à structurer l'intervention des acteurs du territoire français et à créer un réel maillage autour des ménages en situation de précarité énergétique, du repérage à l'accompagnement vers les solutions adaptées. Financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), **le Slime a permis en 2022 de cofinancer jusqu'à 70% des dépenses des collectivités** déployant la méthodologie sur leur territoire.

L'association CLER-Réseau pour la transition énergétique assure le suivi, la coordination et l'animation du programme, mais joue également un rôle de catalyseur de données pour porter la voix d'acteurs de terrain investis localement sur la lutte contre la précarité énergétique.

Une méthodologie rigoureuse

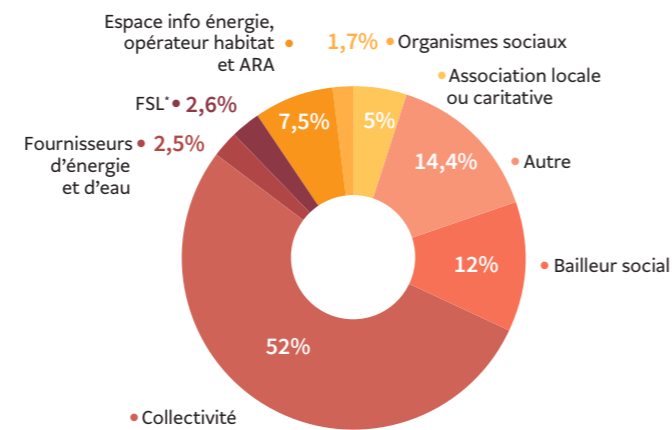
La méthodologie d'intervention et le fonctionnement du programme Slime ont été conçus en 2013 par le CLER-Réseau pour la transition énergétique, qui porte le programme à l'échelle nationale.

Cette méthodologie est depuis déployée localement dans des dispositifs Slime pilotés par les collectivités, qui décident de leurs modalités de mise en œuvre en fonction de la réalité de leur territoire.

Le programme Slime repose sur trois actions complémentaires

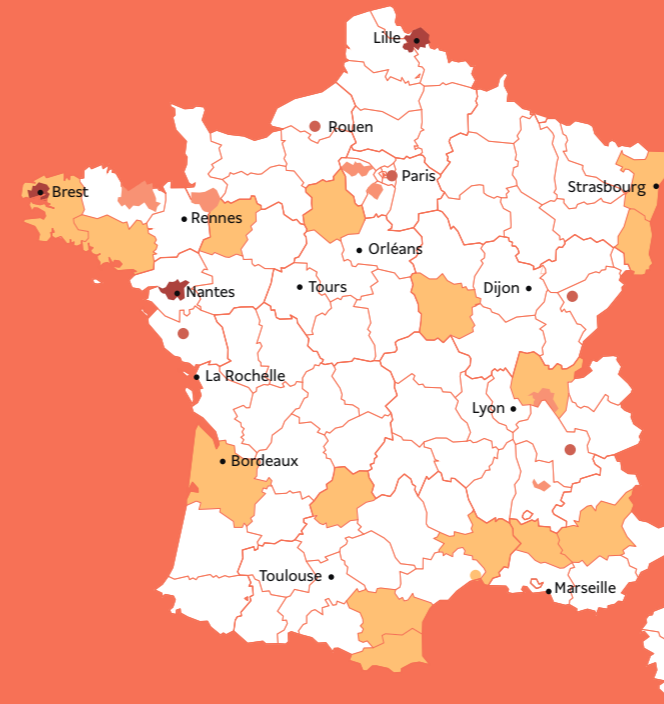
01. Organiser une chaîne de détection des ménages qui rencontrent des difficultés liées à l'énergie dans leur logement

Profil des donneurs d'alertes



* Fonds de solidarité pour le logement

Chiffres clés



37 collectivités locales engagées dans un Slime : 14 conseils départementaux, 3 métropoles, 5 communautés d'agglomération, 3 communautés de communes, 4 villes, 3 CCAS, 2 syndicats, 1 communauté urbaine, 1 établissement public territorial et 1 région d'outre-mer

10 935 ménages visités et accompagnés, dont 10 192 éligibles dans le cadre du Slime

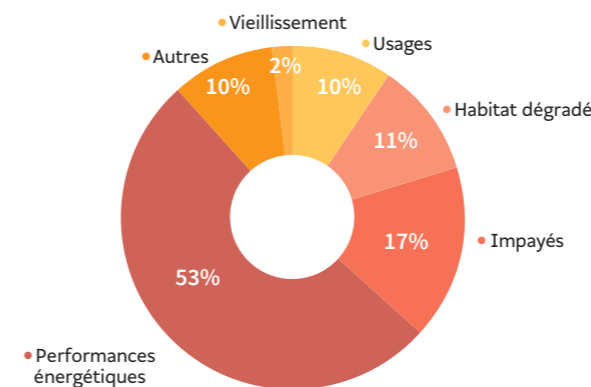
25 % des ménages français résident dans un territoire couvert par un dispositif Slime

35 nouveaux professionnels formés au diagnostic sociotechnique

02. Réaliser un diagnostic sociotechnique pour qualifier finement leur situation, grâce à une visite au domicile

Le Slime accompagne tous les habitants peu importe leur statut d'occupation (locataires du parc social et privé, propriétaire occupant, hébergé).

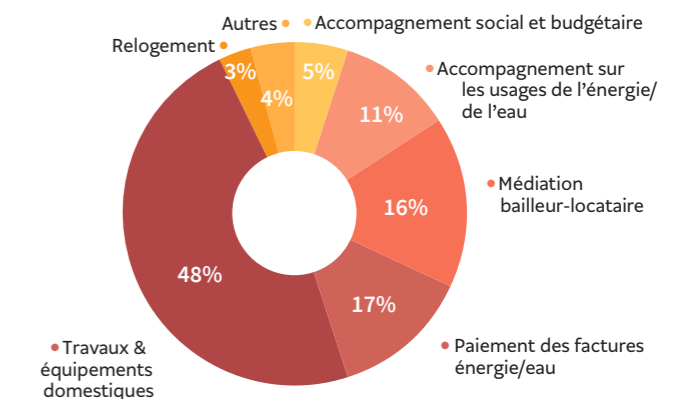
Motifs des orientations



03. Orienter les ménages vers des solutions adaptées et durables

La majorité des ménages sont orientés vers une solution de rénovation énergétique via des travaux (48%).

Préconisations



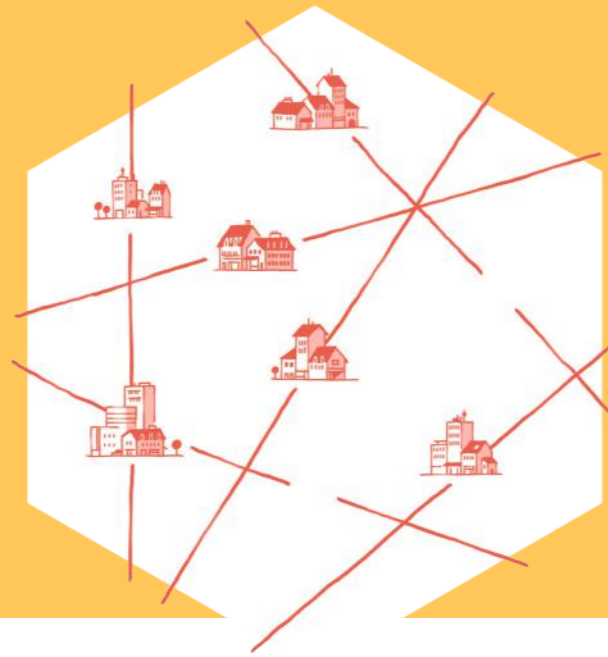
Un soutien renforcé

Le Slime permet également d'apporter un **"soutien renforcé"** (suivi des consommations, gestion des abonnements ou aide à l'échelonnement d'une dette d'énergie, médiation bailleur-locataire, accompagnement poussé vers un fond d'aide aux travaux...) aux ménages les plus fragiles qui ont besoin d'être accompagnés dans la mise en œuvre des orientations préconisées à l'issue de la visite. En 2022, **33% des ménages** (soit 3 357 ménages) ont ainsi pu bénéficier d'un soutien de ce type.

** D'après l'indicateur basé sur le taux d'effort énergétique estimé par le ministère de la Transition écologique, et donc hors ménages qui déclarent avoir froid dans leur logement (restrictions et privations). Tous indicateurs confondus, les derniers chiffres disponibles font état de 5,6 millions de ménages en précarité énergétique (ONPE, 2016)

TOUR D'HORIZON

DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



En 2022, le CLER - Réseau pour la transition énergétique est passé à la vitesse supérieure pour développer le programme Slime dans tous les territoires. Objectif : atteindre 100 collectivités engagées d'ici 2025. Tour d'horizon des faits marquants de l'année.

Des formations pour accompagner les collectivités et leurs partenaires opérationnels



Depuis 2022, les ménages visités peuvent désormais bénéficier d'une quatrième étape d'accompagnement : le soutien renforcé.

Ainsi, le programme Slime apporte des ressources supplémentaires pour aider les ménages dans leurs démarches post-visite. Ce soutien renforcé proposé aux ménages peut prendre différentes formes.

Afin de faire monter en compétence les acteurs du Slime (les agents des collectivités et leurs partenaires opérationnels), le CLER - Réseau pour la transition énergétique a travaillé sur la mise en place d'une formation intitulée : « **Conduire des médiations extra-judiciaires locataires/bailleurs avec l'approche de la Communication Non Violente (CNV)** ».

L'objectif de cette formation est d'acquérir des connaissances de base sur la réglementation en lien avec les rapports locatifs et de développer les compétences liées au rôle de médiateur.

La création d'un réseau d'ambassadeurs

En septembre 2022, un « **réseau des ambassadeurs du Slime** » a vu le jour. Ces ambassadeurs agissent à la fois comme représentants locaux du programme Slime, mais aussi comme facilitateurs de mise en réseau des acteurs du territoire. Leurs missions :

- ✓ **Faire connaître** le programme localement,
- ✓ **Organiser un événement annuel** sur leur territoire d'intervention, pour faire se rencontrer les parties prenantes et les professionnels investis dans la lutte contre la précarité énergétique,
- ✓ **Accompagner les collectivités dans la construction et la préfiguration de leur dispositif Slime.** Cette mission nécessite un financement de l'ambassadeur directement par la collectivité, qui peut être éligible à un cofinancement par le programme Slime et par les conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (dans le cadre de la mise en œuvre territoriale de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté).

« Impliquée depuis le début du programme Slime, c'est tout naturellement que j'ai porté ma candidature pour devenir ambassadrice.

D'autant plus que la Ville de Marseille, suite à la sollicitation des acteurs du territoire, a souhaité elle-aussi se lancer. J'ai accompagné la Ville jusqu'au dépôt de sa candidature avec l'expertise du terrain et la connaissance du dispositif. »



Marie-Maud Gérard, Ambassadrice du Slime, Responsable Programme Energie Bâtiment Solidarité au GERES

Le réseau des ambassadeurs du Slime compte 9 structures en 2022 : Écogest'énergie, ALISEE, ALEC Rennes, Alter Alsace Énergie, ALEC Ouest Essonne, Énergies Solidaires, GERES, Bourgogne Énergies Renouvelables, Gaïa Énergies.

Quand des collectivités invitent à rejoindre le programme Slime

En septembre, 21 collectivités se sont engagées pour agir contre la précarité énergétique, en publiant une tribune dans la Gazette des communes invitant leurs homologues à se mobiliser à leur tour dans la lutte contre la précarité énergétique en rejoignant le programme Slime.

Face au contexte général d'inflation et de hausse des prix de l'énergie, le nombre de ménages en précarité énergétique risque d'augmenter – et les cas de privation également.



« Nous, collectivités territoriales, garantes des politiques sociales [...] avons pour responsabilité de les protéger et de les aider à sortir de cette impasse. Des solutions à notre portée existent. C'est le cas du programme Slime [...] un dispositif d'ingénierie territoriale reposant sur une méthodologie, des outils, des financements et un accompagnement, [qui] met en place sur chaque territoire, en fonction de ses spécificités, une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique. »

En savoir + :

www.lesslime.fr/actualites/tribune-des-collectivites-slime-agissons-contre-la-precarite-energetique/
rubrique Actualités



Paris et 4 nouvelles collectivités lancent un dispositif Slime

Tout comme 4 autres collectivités, la Ville de Paris s'est lancée dans le programme Slime de 2022 à 2025. À cette occasion, la Ville de Paris a organisé un événement de lancement de son dispositif aux côtés des élu-e-s et des équipes de terrain afin **d'officialiser l'engagement pour repérer et accompagner les parisiens et parisiennes en situation de précarité énergétique.**

« Pour une part d'entre elles, les personnes en situation de précarité énergétique n'en ont pas conscience. Il y a tout un travail de déconstruction des idées reçues à réaliser qui participe de la lutte contre le non-recours. Le Slime est un dispositif qui va réussir à lutter contre la précarité énergétique et contre les inégalités climatiques. »



Dan Lert
adjoint à la Mairie de Paris,
en charge de la transition écologique,
du plan climat, de l'eau et de l'énergie

Journée contre la précarité énergétique : les collectivités Slime mobilisées

Coordonnée par la Fondation Abbé Pierre, la journée de lutte contre la précarité énergétique vise à interpeller les décideurs politiques, valoriser les initiatives mises en place dans les territoires et fédérer les acteurs qui luttent quotidiennement contre ce phénomène.

Organisée le 24 novembre 2022, aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, la **deuxième édition de la journée contre la précarité énergétique a donné lieu à plus de 150 événements locaux.** 23 organisations nationales, dont le CLER-Réseau pour la transition énergétique, se sont impliquées pour interpeller, valoriser les initiatives locales et fédérer les acteurs qui agissent au quotidien.

Cette mobilisation a été marquée par le colloque national de la Journée contre la précarité énergétique suivie de la Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique. Localement, cet événement a permis à plusieurs collectivités de proposer des actions en lien avec le Slime. Par exemple, la Métropole de Nantes a animé un stand pour sensibiliser les particuliers sur les économies d'énergie dans leur logement.

En savoir + : <https://cler.org/journee-contre-la-precarite-energetique-mobilisons-nous/>



Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique : une édition réussie !

Sur fond d'actualité fortement impactée par la crise de l'énergie et les conséquences pour les ménages les plus fragiles, les deux jours de rencontres le 23 et 24 novembre 2022 ont favorisé les partages d'expériences en plénière et dans des ateliers spécifiquement consacrés à la mise en œuvre de la méthodologie Slime sur leurs territoires d'intervention. **Cette « Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique » a réuni 150 participant-e-s et 14 intervenant-e-s.**

Un panel d'ateliers pour les collectivités Slime et leurs partenaires opérationnels était proposé, dans le but de partager les bonnes pratiques, les questionnements et les besoins des professionnels investis aux côtés des ménages ou dans l'animation d'un Slime. Exemples :

Les chargé-e-s de visites à domicile ont échangé sur le déroulé des diagnostics sociotechniques, exprimé les difficultés et réfléchi à des solutions, grâce à un atelier d'échanges de pratiques.

Un atelier sur le logiciel SoliDiag (outils de remontées d'informations utilisé pour le Slime) a permis aux participants de proposer des pistes d'évolution.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), qui pilote un Slime depuis 2015, a partagé un retour d'expériences pour embarquer les élu-e-s, les professionnels, les bénévoles dans la détection des situations de précarité énergétique.

Enfin, la journée s'est achevée par un temps d'échanges autour des « soutiens renforcés » pour dresser le bilan de cette première année d'expérimentation afin d'en préciser en préciser les contours, les contenus et les pratiques.

NOUVEAU

Des webinaires pour échanger



Le CLER-Réseau pour la transition énergétique a lancé **un cycle de webinaires à destination des collectivités.** Ces webinaires visent à favoriser les échanges et le partage d'expériences entre collectivités Slime et leurs partenaires, ainsi qu'à les accompagner en fonction des besoins.

Par exemple :

- « Mobiliser et animer un réseau de donneurs d'alerte professionnels » (avec le conseil départemental de Loire-Atlantique et le conseil départemental de la Mayenne)
- « Les relations contractuelles dans le cadre d'un Slime » (avec Élan Avocats). À l'issue de ce webinaire a été décidée la création d'un guide juridique dédié à cette question, confiée à Élan Avocats.

ILS PARLENT DU SLIME



Les chargés de visite sont venus à mon domicile pour voir les problèmes que j'avais sur les factures d'eau. Ils ont installé des réducteurs de débit et une poche pour diminuer la chasse d'eau dans les toilettes. J'ai vu une différence de consommation d'eau sur ma facture.

C'est aussi grâce à eux que j'ai connu les Compagnons Bâisseurs qui m'ont beaucoup aidés à refaire les murs, à placer des étagères, etc. Je me sens mieux dans mon logement et j'ai rencontré des gens formidables.

Rachida, habitante de Nîmes

Les préoccupations du Slime correspondent totalement à nos propres préoccupations : réussir la transition énergétique en n'oubliant personne. Ce dispositif est nécessaire car il permet de répondre à un réel besoin, le diagnostic gratuit est un vrai plus pour le ménage qui ne peut pas aller voir un travailleur social, on vient à son domicile et on intègre l'ensemble de ses problématiques.

Marie-Hélène Baumes, correspondante partenariat Solidarité, EDF

Aujourd'hui avec un peu de recul sur le dispositif, le Slime remplit ses fonctions : il répond à la politique de l'habitat du Département et aux problématiques des ménages qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie. Le bénéficiaire est pour tous : les ménages, les partenaires, les bailleurs privés ou publics.

Cindy Louédec, Coordinatrice MSE [Morbihan Solidarité Énergie, le Slime du Morbihan] pour l'ADIL56

Via notre Observatoire de l'habitat privé, on a constaté qu'avec l'évolution des aides de l'Anah en 2008 on ne touchait plus le locatif privé et le Slime permettait de toucher ce public hors radar : les locataires.

Nous avons la volonté d'agir sur la rénovation du parc locatif notamment privé qui a la plus grosse concentration de ménages modestes et d'habitat indigne ; mais aussi d'articuler les aides financières sur les factures aux dispositifs financiers d'aide aux travaux. C'était aussi l'occasion de financer l'accompagnement juridique pour les locataires qui ne pouvaient pas réaliser de travaux.

Le Slime permet d'amplifier nos activités en termes de conseils, de fourniture de services via les kits, et de toucher davantage de ménages. La collectivité souhaitait apporter une aide complémentaire à celle de l'Anah. On a donc proposé une aide indépendante aux petits travaux visant la mise en œuvre rapide par 4 associations conventionnées sur des travaux qui n'intéressent pas les artisans d'un point de vue économique.

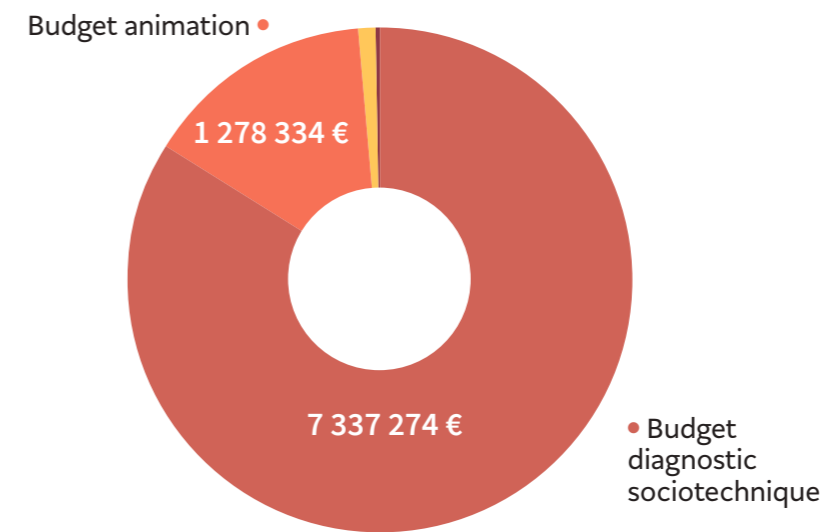
Elena Iturra, cheffe de service Habitat Privé, Métropole européenne de Lille

PANORAMA 2022

Le programme Slime permet de co-financer les collectivités à hauteur de 70% maximum de leurs dépenses éligibles. La dépense principale concerne le cœur de l'action pour les collectivités, à savoir le diagnostic sociotechnique (environ 80% du budget global).



97 075 € • Budget évaluation
13 925 € • Budget formation



Budget total des collectivités Slime en 2022

Investissement total des collectivités Slime : 8 726 608 €

Financement par les CEE : 5 277 531 €

Le coût selon la taille de la collectivité

Le coût selon la taille de la collectivité	Budget total dédié au Slime (médiane)	Budget dédié à l'animation du dispositif Slime (médiane)	Coût par visite - hors dépenses d'animation (médiane)
Tous types de territoires confondus	98 722 €	26 592 €	730 €
Villes et EPCI < 25 000 ménages	53 693 €	22 760 €	772 €
Villes et EPCI > 25 000 ménages	97 595 €	28 688 €	650 €
Conseils départementaux et région Réunion	172 278 €	28 250 €	758 €



Le CLER - Réseau pour la transition énergétique
est une association qui regroupe plus de 300 structures
(associations, entreprises, collectivités) engagées
dans la mise en œuvre d'une transition énergétique
ambitieuse partout en France.

www.lesslime.fr • Contact : slime@cler.org

SLIME Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

Un programme du



Financé par

